

Conseil Municipal du 7 MARS 2012

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 29; Pouvoirs : 10

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE 7 MARS, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 27 FEVRIER 2012.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, SIMON Chantal, LE BORGNE Yves, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoint, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, PALMASI Sandrine, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, SIMONPIERI Daniel, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

ABSENT :

ONT DONNE POUVOIR : GUIOT Robert à LE DISSES Eric, MATTEONI Guy à ROCCARO Lorenzo, SUIRE-VINCIGUERRA Catherine à PRADEL Véronique, CUDENNEC Odile à COLIN Patricia, AGULLO Pascal à MOY Geneviève, BLASZYCK Michel à PANAGOUDIS Grégory, JOUANDON Laurence à LAVIE Laurent, POUET Paule à PUECHEGUT Emmanuelle, SUCCAMIELE Nathalie à LE BORGNE Yves, LOPEZ Xavier à ROS Marie Rose.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS

Ouverture de la séance : 18H00

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne M. Grégory PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, donne lecture des pouvoirs reçus.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 22 février 2012 :

N°S DATE	OBJETS
13 23/02	D.G.S. OPERATION « NAVETTE GRATUITE » CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MARIGNANE ET LA SOCIETE VISIOCOM
14 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE DES JEUNES ENTREPRENEURS

15 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU GRETA EST DE L'ETANG DE BERRE
16 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION ENTRAIDE SOLIDARITE 13
17 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION URBAN VIBES
18 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION CITES DU CŒUR LA SALLE DES JEUNES DU VIEUX MARIGNANE
19 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION SOUVENIR FRANCAIS
20 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA SOCIETE URBANIS
21 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
22 23/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE NATATION SYNCHRONISEE
23 23/02	D.R.H. / FORMATION FORMATION C.A.E.P. M.N.S. M. BERNARD JOUMOND
24 24/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « TROUBADOURS »
25 27/02	SERVICES TECHNIQUES MARCHE COMPLEMENTAIRE AU MARCHE D'ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE MARIGNANE
26 28/02	ESPACE ST EXUPERY CONCERT « SUITE POUR FLUTE TRAVERSIERE ET TRIO JAZZ – CLAUDE BOLLING » le 24 FEVRIER 2012 ESPACE ST EXUPERY / ASSOCIATION « LA FISSURE PROD » ;
27 28/02	ESPACE ST EXUPERY COMEDIE « MON COLOCATAIRE EST UNE GARCE » LE 11 MAI 2012 THEATRE MOLIERE / SARL MEDIA PRODUCTION
28 28/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION AMICOPTER
29 28/02	ESPACE ST EXUPERY CONCERT GROUPE CELTIC KANAN LE 17 MARS 2012 THEATRE MOLIERE / ASSOCIATION LA FISSURE PROD
30 28/02	SERVICES TECHNIQUES MARCHES PUBLICS / CREATION D'UNE AIRE DE JEUX RUE WOLFSBURG
31 28/02	SERVICE DES ASSEMBLEES SUPPRESSION D'UNE REGIE D'AVANCE / CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
32 28/02	ESPACE ST EXUPERY ANIMATION ET SPECTACLE DE CLAQUETTES IRLANDAISES AVEC LA TROUPE LES FEES CELTES LE 17 MARS 2012 CENTRE VILLE ET THEATRE MOLIERE / ASSOCIATION A.C.I. 13
33 28/02	ESPACE ST EXUPERY ANIMATION MUSICALE DE LA FETE CELTIQUE LE 17 MARS 2012, CENTRE VILLE ET ESPACE ST EXUPERY / ASSOCIATION SONORIEN AR SU
34 28/02	ESPACE ST EXUPERY ANIMATION MUSICALE DE LA FETE CELTIQUE LE 17 MARS 2012, CENTRE VILLE ET ESPACE ST EXUPERY / ASSOCIATION LE CONDOR

35 28/02	ESPACE ST EXUPERY ANIMATIONS MUSICALES AVEC LE GROUPE SEAN CAIRDAS PIPE BAND LE 17 MARS 2012, CENTRE VILLE ET ESPACE ST EXUPERY
36 7/03	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AUX ASSOCIATIONS FORMES ET COULEURS ET GROUPE DES PEINTRES ARTISTES MARIGNANAIS.
37 7/03	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES MAGIC FIESTAS.
38 7/03	J.R.A. AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 14 DECEMBRE 2011 MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION BOULE AERIENNE MARIGNANAISE.
39 7/03	SERVICES TECHNIQUES / MARCHES PUBLICS AVENANT N°1 AU MARCHE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2012 est adopté à l'unanimité (pour : 39).

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (39) d'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle à MM MATTERA et DUL, respectivement Brigadier Chef Principal et Gardien de Police, victimes d'outrages dans l'exercice de leurs fonctions.

DECIDE, à l'unanimité (39) d'approuver la demande de subventions auprès du SMED 13 au taux le plus élevé possible correspondant à 40 % soit : 56 309 € H.T, compte tenu du montant total hors taxes de l'opération d'enfouissement des réseaux ERDF - maîtrise d'œuvre et travaux - qui s'élève à 140 773 € HT, **de mandater** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tous documents afférents.

DECIDE, à l'unanimité (39) dans le cadre du 13^{ème} Concours de Poésie « Marignane en Poèmes » organisé par la ville, **d'attribuer** des prix aux lauréats, sous forme de bons d'achats de livres et de places de cinéma comme suit :

- Enfants de 8 à 12 ans : 1^{er} prix : 100 € de bon d'achat de livres, 2^{ème} prix : 50 € de bon d'achat de livres, 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.
- Prix spécial « Classe primaire » (cours élémentaires, cours moyens, CP) 120 € de bon d'achat de livres.
- Adolescents de 13 à 18 ans : 1^{er} prix : 120 € de bon d'achat de livres, 2^{ème} prix : 60 € de bon d'achat de livres, 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.
- Adultes : 1^{er} prix : 150 € de bon d'achat de livres, 2^{ème} prix : 75 € de bon d'achat de livres, 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.

DECIDE, à l'unanimité (39) dans le cadre du 1^{er} Concours de Photographie organisé par la ville, d'attribuer des prix aux lauréats comme suit :

- Catégorie adultes : 1^{er} prix : 200 €, 2^{ème} prix : 100€, 3^{ème} prix : 50 €.
- Catégorie Enfants (moins de 16 ans) : 1^{er} prix : 100 €, 2^{ème} prix : 50 €, 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'accorder la garantie financière de la commune à la S.A. HLM DOMICIL pour l'emprunt de 4 809 766 € réaménagé, qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, en vue de la construction de 85 logements collectifs, ZAC Saint-Pierre V, à Marignane et pour l'emprunt de 3 476 200 € réaménagé, qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, en vue de la construction de 47 villas locatives, « les quais du Rove », quartier l'Estéou, à Marignane.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'accorder la garantie financière de la commune S.A d'HLM LOGIREM, pour l'emprunt d'un montant total de 1 295 816.65 € réaménagé, qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, en vue de la construction de 19 logements individuels, quartier Bonjour, les Ajoncs, à Marignane et pour l'emprunt de 4 421 021.50 € réaménagé, qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, en vue de la construction de 75 logements locatifs, ZAC l'Estéou, à Marignane.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'accorder la garantie financière de la Commune pour le remboursement de la somme de 292 826 € représentant 55 % de 2 emprunts avec préfinancement d'un montant total de 532 412 €, que la SA D'HLM ERILIA se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer l'opération d'acquisition amélioration d'un ensemble immobilier « rue Roland Garros » comprenant 7 logements à réaliser dans la commune de Marignane.

PREND ACTE de la présentation des orientations générales du Budget Primitif 2012, après en avoir débattu

Clôture de séance : 19h40

**Le Maire,
Eric LE DISSES.**